

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire Clivaz Cherryl

Cosignataires

Signatures des cosignataires



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'un groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

FONDATION CHABLAIS NATURE : SOUTIEN DE PROJETS COMMUNAUX

Texte de l'intervention

La Fondation Chablais Nature a été fondée en septembre 2009 par Pro Natura et Tamoil. Elle a été dotée d'un capital initial de Chf 100'000, sa présidente est Mme Josiane Granger, ancienne présidente de commune et elle est domiciliée auprès de la fiduciaire Turin et Associés SA à Collombey-le-Grand. Selon ses statuts son but est : *mise en oeuvre de compensations écologiques dans le Chablais Suisse; entreprendre, participer, gérer toutes opérations et projets concrets allant directement dans le sens du maintien, du rétablissement ou de la création de milieux naturels afin d'en assurer la biodiversité et contribuer à l'amélioration de l'environnement*

Lors de sa création, la 1^{ère} action prévue était la revitalisation du canal du Bras-Neuf.

La fondation a participé au financement de plusieurs projets dans notre Chablais comme Le Grand-Clos (Rigoles) à Vionnaz pour Chf 50'000 en 2012, la châtaigneraie à St-Gingolph par un don de Chf 100'000 en 2019.

Une vingtaine de plants sont offerts cette année dans le cadre du projet de réhabilitation de la châtaigneraie communale. Elle prévoit prochainement l'aménagement de mares forestières en faveur du crapaud sonneur à ventre jaune sur le site Châtelet au Bouveret (décharge scories Satom - publication Bulletin Officiel No 44 du 05.11.2021, page 4086).

Conclusion

La Fondation Chablais Nature participe à bien des projets environnementaux dans le Chablais mais il est difficile de connaître exactement son soutien et/ou son engagement sur le territoire communal en dépit du lien fort qui la rattache à Collombey-Muraz.

La commune a-t-elle connaissance des projets soutenus par la Fondation Chablais Nature dans notre commune ? Si oui le(s)quel(s) et quelle a été sa (ses) contribution(s) ?

La commune de Collombey-Muraz a-t-elle déjà sollicité la Fondation Chablais Nature pour le financement de projets environnementaux sur le territoire communal ? Si oui le(s)quel(s) et pour quel(s) montant(s) ?

Des études pour des projets environnementaux figurent au budget 2022 (renaturation du canal du Glariers ou aménagement ZIG "Vers le Stand"), la commune envisage-t-elle de solliciter la Fondation Chablais Nature pour participer à la réalisation de ces projets ou d'autres projets en cours ou futurs ?

Collombey-Muraz, le 15 novembre 2021 1^{er} signataire :

